

Mutations locales au 1^{er} septembre

Lors d'une réunion informelle du 14 mai avec les OS, la direction locale a indiqué que les demandes de mutations au niveau local devront être parvenues avant le 3 juin pour les A, 7 juin pour les C de la FF, 20 juin pour les B et 20 juin pour les C de la GP.

Les CAPL auront lieu le 25/06 pour les C de la FF, le 12/07 pour les A, B et le 12/07 pour les C de la GP.

Une note complète de la direction locale paraîtra prochainement.

FO DGFIP continue de revendiquer 2 mouvements de mutation par an car cela est plus favorable aux agents !

Recours hiérarchique – entretien professionnel

Une maintenance de Eden-RH est attendue pour le 17 mai. Si tout fonctionne bien...la direction locale enverra un mél à tous les agents pour leur indiquer que leur recours hiérarchique devra être transmis, sous peine de nullité, entre le 24 mai et le 7 juin.

Filière fiscale - Prime de rendement : acompte de juin 2013

Le tableau récapitulatif la prime de rendement 2013 se trouve sur le site web local !

Nouvelle réforme des retraites

Le Premier ministre a lancé le nouveau chantier de la réforme des retraites.

Les organisations patronales ont d'ores et déjà annoncé leur refus de toute hausse des cotisations ou de baisse des pensions, préconisant un allongement de la durée de cotisations à 43 ans d'ici 2020 et le report de l'âge légal de la retraite à 65 ans en 2040.

Par ailleurs, elles ont plaidé pour une accélération de la convergence public-privé, en visant explicitement le calcul des pensions de fonctionnaires sur l'indice de traitement détenu au cours des six derniers mois d'activité.

FO a clairement fait connaître qu'il y avait des lignes rouges à ne pas dépasser : la désindexation des pensions, l'allongement de la durée de cotisation et un nouveau recul de l'âge légal de départ. Jean-Claude MAILLY a indiqué que FO était fermée à une réforme globale, dite systémique, qui consisterait à aboutir à un régime par points.

Prime collective de performance 2012

Elle s'élèvera à **150 € brut** (une nouvelle fois, les douze indicateurs retenus ont été atteints et certifiés pour l'exercice 2012). **Elle sera versée avec le traitement de juin.**

Section FO DGFIP 67



BULLETIN D'ADHESION à retourner à :

Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM :

PRENOM :

GRADE :

Echelon :

Indice :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à :

le

(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.55.60

